

# Classement des cours d'eau sur lesquels doit être assurée la continuité écologique dans l'Orne

Le ministère chargé de la Transition écologique a lancé un programme d'actions apaisé en faveur de la continuité écologique. Construit autour de 7 orientations, ce plan met la concertation des parties prenantes locales et la conciliation des enjeux au centre de l'organisation.  
L'une des 7 orientations consiste à élaborer dans chaque bassin hydrographique un programme de priorisation des actions de restauration de la continuité écologique destiné

